Ville de Rouyn-Noranda

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 2024-1320
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT Nº 2015-845
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

1) Lors d'une séance tenue le lundi 8 juillet 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement Nº 2024-1320 modifiant le règlement de lotissement Nº 2015-845 de la Ville de Rouyn-Noranda, afin de notamment :

   - préciser la condition permettant la création d'un lot enclavé;

   - permettre une opération cadastrale créant un lot ne répondant pas aux dimensions et superficies minimales lorsque la propriété est séparée par une emprise de chemin de fer ou d'une piste cyclable, sous certaines conditions.

2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 12 août 2024 à compter de 19 h 55** à la salle du conseil située au 5e niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.

3) Le projet de règlement Nº 2024-1320 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

4) Le projet de règlement Nº 2024-1320 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 10e jour du mois de juillet 2024
et publié le 17 juillet 2024

Angèle Tousignant, greffière